

Produits phytosanitaires dans la pomme

Projets, décisions et nouvelles homologations de l'ARLA

Par Soumia El Mahdaoui, agr.



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

apmquebec.com

mangezquebec.com



Plan de la présentation

- 1. La réglementation des pesticides,**
- 2. La réévaluation des matières actives,**
- 3. Les nouveautés 2021 et les homologations à venir,**
- 4. PL 102.**



Réglementation sur les pesticides



Health
Canada

Santé
Canada

Loi sur les produits
antiparasitaires

Homologation des pesticides

Évaluation de :

- Risque pour la santé
- Risque pour l'environnement
- Valeur (efficacité)

Québec The coat of arms of the province of Québec, featuring three blue fleurs-de-lis on a white background.

Code de gestion des pesticides,
Règlement sur les permis et les
certificats

Vente

Certificat nécessaire. Prescription agronomique

Utilisation

Permis nécessaire. Justification agronomique

Entreposage

Règles à suivre

Manipulation

Transport, préparation, récupération des contenants

Registre d'utilisation des pesticides



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

La réévaluation des matières actives

- Progrès de la science, nouvelles normes, etc.

Réévaluation cyclique
(tous les 15 ans)

(30 -40 par an)

ou

Examen spécial
(risque ou décision d'un pays
de l'OCDE)

(4-6 par an)

- Processus très long,



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Réévaluation des pesticides

Décisions finales

2021-2022



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Décision finale

Krésoxim-méthyl: Sovran

Date de publication: Le 31 janvier 2022

Fongicide

Tavelure
Blanc,

	Avant	Janvier 2024	
Nb application	4	2 Pour les doses réduites* 1 Pour les doses élevées**	
Dose max (g m.a/ ha)	900	240 Pour les doses réduites 225 Pour les doses élevées	
Délai de sécurité (jours)	2	2	
Délai de sécurité ou Délai d'attente avant récolte (jours)	30	30	

* 90 à 120 g m.a/ha

** 121 à 225 g m.a/ha



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Décision finale

Lambda-cyhalothrine: Matador, Silencer

Date de publication: Le 29 avril 2021

Insecticide

Carpocapse,
Charançon de la prune,
Punaise terne,
Puceron lanigère,
Etc.

	Avant	avril 2023	
Nb application		3	Ne pas appliquer durant la période de floraison
Dose (g m.a. / ha)		29,88 -37,44	
Délai de sécurité (jours)		1	
Délai d'attente avant récolte (jours)		7	



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Décision finale

Tébufénozide: Confirm

Date de publication: 21 janvier 2021

Insecticide

Pyrale,
Tordeuse,
Arpenteuse tardive,
Mineuse marbrée,
Etc.

	Avant	janvier 2023
Nb application		4
Dose (g m.a. / ha)		960
Délai de sécurité (jours)		1/2
Délai d'attente avant récolte (jours)		14



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Réévaluations à partir de 2022



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Réévaluations 2022

Folpet FOLPAN

Fongicide

Tavelure
Etc.

	Avant		Janvier 2022	
	WDG	WP	WDG	WP
Nb application	6	6	6	-
Dose (kg m.a. / ha)	3,75	2 kg / 1000L	3	-
Délai de sécurité ou délai d'attente avant récolte (jours)	1	1	Éclaircissement manuel Récolte manuelle Toutes les autres activités	6 1 0,5



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Mancozèbe DITHANE, MANZATE, PENNCOZEB

Fongicide

Tavelure
Etc.

	Avant	Novembre 2022
Nb application		4
Dose max (kg m.a. / ha)	8	4,5
Délai de sécurité ou Délai d'attente avant récolte (jours)	1	Récolte : 77 Taille des fruits à la main : 35 Toutes les autres activités : 0,5



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Phosmet IMIDAN

Insecticide

Charançon de la prune
Mouche
Carpocapse
Tordeuse
Etc.

	Avant	Octobre 2022	
Nb application		2	Toutes les activités d'éclaircissage doivent être terminées avant l'application
Dose (kg m.a. / ha)		1,875	
Délai de sécurité (jours)	7-30	½ - 9 Auto-cueillette : 22	
Délai d'attente avant récolte (jours)	14	14	



Association des producteurs maraîchers du Québec

Nouvelles homologations

2021-2022



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Nouvelles homologations 2021-2022

Ravageur	Produit	Matière active
Mauvaises herbes	Chateau EZ	Flumioxazine
Amarante à racine rouge, Amarante de Powell, Petite herbe à poux, Chénopode blanc, Morelle poilue, Pissenlit, Morelle noire de l'Est, Kochia à balais, Vergerette du Canada, Stellaire moyenne, Amarante rugueuse, Amarante de Palmer, Laïteron potager, Sétaire verte, Canola spontané, Gaillet gratteron, Soude roulante, Renouée liseron	Flumioxazin EZ	Flumioxazine
Soude roulante	Authority 480	Sulfentrazone



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Nouvelles homologations 2021-2022

Ravageur	Produit	Matière active
Tavelure, feu bactérien	Kocide 2000 (Soumission 2019, étiquette 2/22)	Hydroxyde de cuivre
Oïdium et la tavelure	Parade	Pyraziflumid



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Homologations à venir



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Homologations en cours

Non-homologué!

Ravageur	Produit	Matière active
Tavelure	COPPERSPRAY (2019)	Oxychlorure de cuivre
Tavelure, feu bactérien	KOCIDE 2000-O (2019)	Hydroxyde de cuivre
Tavelure	SERIFEL (2022)	Bacillus amyloliquefaciens

Punaise de la molène	NOVIL (2020)	Metarhizium robertsii
Charançon de la prune	BIO-CERES (2020)	Beauvaria bassiana
Carpocapse de la pomme	PURESPRAY GREEN OIL (2019)	Huile minérale
Puceron	PURESPRAY GREEN OIL (2021)	Huile minérale (application de dormance)
Eclaircissement	MAXCEL (2021)	6-benzyladenine



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Comment s'en sortir ??

De votre côté ...

- Discutez des alternatives avec votre conseiller
- Adaptez votre régie de culture
- Améliorez la qualité de vos pulvérisations

De notre côté....

- Représentations auprès de l'ARLA, commentaires envoyés pour chaque réévaluation
- Comité sur l'exposition post-application (port de gants)
- Demandes d'homologation de produits alternatifs



Association des
producteurs maraîchers
du Québec



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Comment obtenir de nouvelles homologations ?

Soumission par la compagnie titulaire : rare

Mathieu Côté, coordonnateur
provincial des usages mineurs

Mathieu.cote@mapaq.gouv.qc.ca

Priorisation à Ottawa
(Agriculture Canada se charge de tout)

Extensions d'homologation
(Mathieu Côté est en charge)



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Le projet de Loi n° 102



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

Le projet de Loi n° 102

Le projet de Loi n° 102 a été déposé par le MELCC en octobre 2021 modifiant la Loi sur les pesticides.

Il vise le renforcement d'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission.

Modifications contraignantes

- Application de la loi sur les pesticides sur les déchets de pesticides ou déchets contaminés par des pesticides,
- Insertion de mesures prévoyant le recours à des instruments économiques notamment des droits et des redevances à l'achat de pesticides,
- Ajout de sanctions administratives et pécuniaires et augmentation du montant des amendes,
- Examens et formation pour l'obtention ou le renouvellement des certificats.



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

MERCI